

Direction des routes et du patrimoine / UT EST  
Centre de Gérardmer

---

# Phasage Chantier

Renouvellement des enrobés

RD8 Traverse agglomération

“Gerbepal”

*Semaine 21 et 22 : Du Mardi 21 mai  
au mardi 28 mai*

[vosges.fr](http://vosges.fr)



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département



—— **Période de travaux renouvellement des enrobés : Rabotage et mise en œuvre des enrobés du Mardi 21 mai au Mardi 28 mai**

**-> La route départementale RD8 sera barrée aux extrémités du chantier**

- Sens Gérardmer-> Saint Dié : Mise en place du barrage au niveau du panneau d'agglomération Entrée **Gerbépal**

- Sens Gérardmer -> Saint Dié : Mise en place du barrage au niveau du panneau d'agglomération sortie **Gerbépal**

**-> Cette fermeture sera effective à partir du mardi 21 mai à 07h00**

-> Les accès des riverains de la commune de Gerbépal seront contraints suivant l'avancement du chantier détaillé dans ce document

La circulation **ne sera pas rétablie** durant le week-end du samedi 25 et dimanche 26 mai

Elle sera uniquement autorisée au déplacement des riverains dans la zone de travaux.

Une déviation pour la circulation principale sera mis en place suivant le plan détaillé ci-après.

## DEVIATION RD 8

Cne : Gerbépal

Du PR 5+744 à PR 6+545

Du mardi 21 mai au mardi 28 mai

Déviation par Granges Aumontzey, Corcieux

Granges-  
Aumontzey

Corcieux

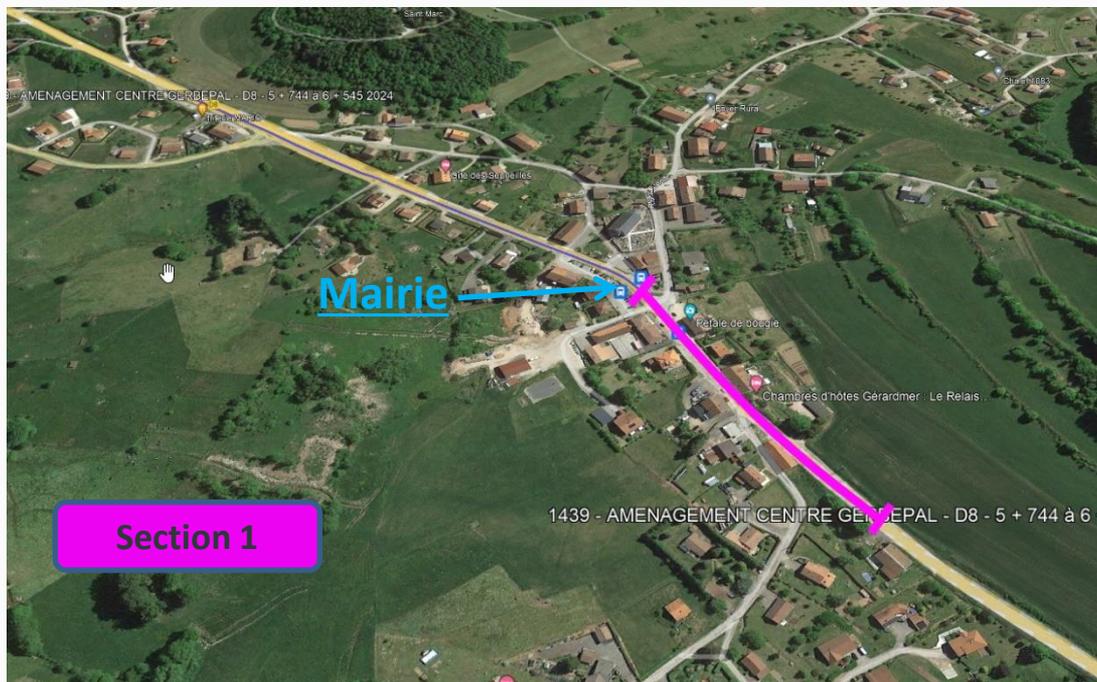
ZONE DE  
TRAVAUX

Gerbépal

Gérardmer

## Situation des travaux section 1

-> Section 1 : Entrée Gerbépal (Direction de St Dié) -> Mairie



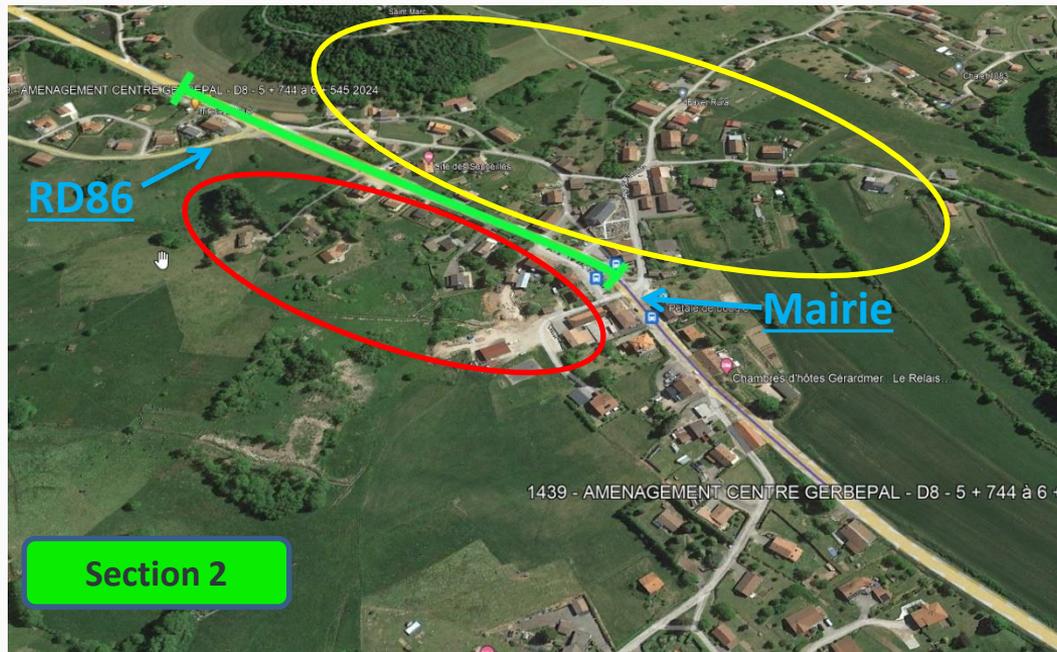
Travaux Rabotage section 1 : **Entrée Gerbépal** (direction St Dié) -> **Mairie**

-> **Mardi 21 mai matin et début d'apm**

- *Rabotage de la chaussée d'une profondeur de 15 cm*
  - *La circulation des riverains du chantier et habitants de Gerbépal s'effectuera sur une demi chaussée en direction de Gérardmer*

## Situation des travaux section 2

-> Section 2 : Mairie -> sortie Gerbépal (direction Saint Dié)



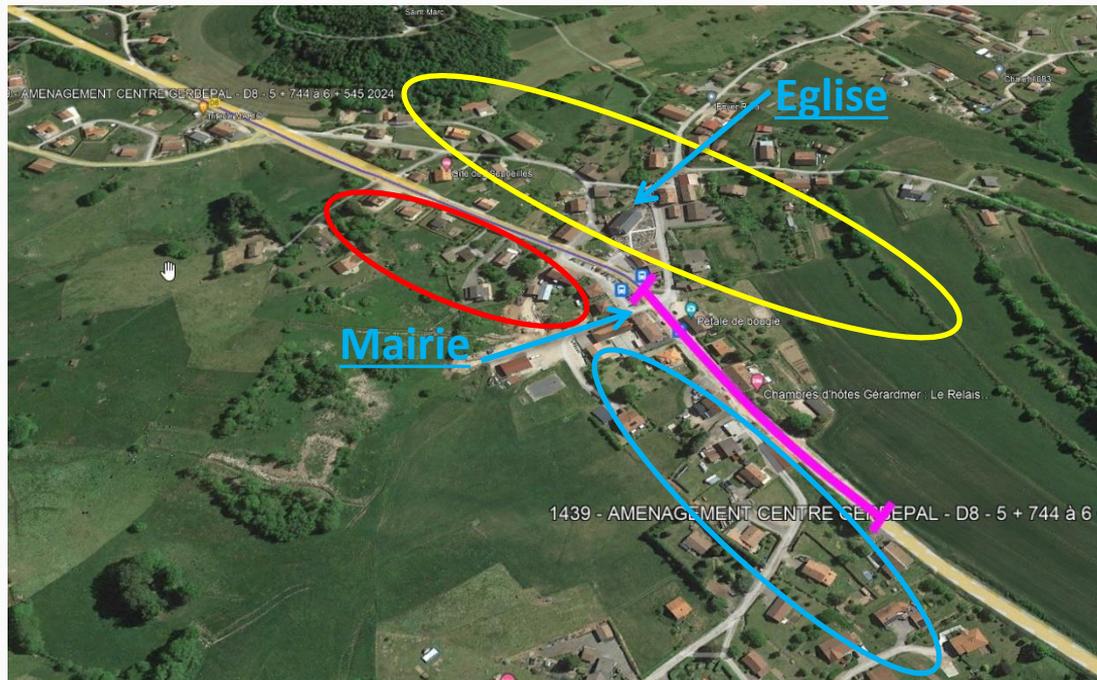
— Travaux de rabotage section 2 : Mairie -> sortie Gerbépal (direction St Dié)

-> A partir du Mardi 21 -> fin de matinée jusqu'au jeudi 23 inclus.

- **Rabotage de la chaussée d'une profondeur de 25 cm**
- **Puis mise en œuvre des enrobés d'une épaisseur de 10 cm.**
  - **Riverains Coté Eglise** -> Gérardmer : l'accès se fera par la mairie puis par la RD8  
-> Corcieux et Saint Dié : l'accès se fera par la mairie, RD8,  
Voie communale du Noir Sapin
  - **Riverains Coté opposé Eglise** -> Les véhicules seront stationnés coté Eglise

## Situation des travaux section 1

-> Section 1 : Entrée Gerbépal (Direction de St Dié) -> Mairie



Travaux mise en œuvre des enrobés section 1 :  
**Entrée Gerbépal** (direction St Dié) -> **Mairie**

-> Journée du Vendredi 24 mai matin et début d'apm

- Mise en œuvre d'une couche d'enrobé de 9 cm
  - **Riverains Coté Eglise** -> Gérardmer : l'accès se fera par la déviation en direction de Corcieux via la voie communale de l'église  
-> Corcieux et Saint Dié : l'accès se fera par la déviation en direction de Corcieux via la voie communale de l'église
  - **Riverains Coté opposé Eglise** -> Les véhicules seront stationnés coté Eglise
  - **Riverains Coté Mairie** -> Accès via voie communale du Noir Sapin

## Travaux de mise en œuvre des enrobés section 2 :

Mairie -> sortie Gerbépal (direction St Dié)

### -> Journée du Vendredi 24 mai après midi

- Mise en œuvre d'une couche d'enrobé de 9 cm
  - Riverains Coté Eglise -> Gérardmer : l'accès se fera par la route du neuné, RD8.  
-> Corcieux et Saint Dié : l'accès se fera par la neuné, RD8, voie communale du Noir Sapin
  - Riverains Coté opposé Eglise -> Les véhicules seront stationnés coté Eglise
  - Riverains Coté Mairie -> Gérardmer : l'accès se fera par la RD8.  
-> Corcieux et Saint Dié : Accès via voie communale du Noir

## Travaux de mise en œuvre des enrobés section 1 et 2 :

Entrée Gerbépal (direction St Dié) -> sortie Gerbépal (direction St Dié)

### -> Journée du lundi 27 mai matin

- Mise en œuvre d'une couche d'enrobé de 6 cm sur la section 1
  - Riverains Coté Eglise -> Gérardmer : l'accès se fera par la déviation en direction de Corcieux via la voie communale de l'église  
-> Corcieux et Saint Dié : l'accès se fera par la déviation en direction de Corcieux via la voie communale de l'église
  - Riverains Coté opposé Eglise -> Les véhicules seront stationnés coté Eglise
  - Riverains Coté Mairie -> Accès via voie communale du Noir Sapin

## Travaux de mise en œuvre des enrobés section 2 :

Entrée Gerbépal (direction St Dié) -> sortie Gerbépal (direction St Dié)

### -> Journée du lundi 27 mai après midi :

- Mise en œuvre d'une couche d'enrobé de 6 cm sur la section 2
  - Riverains Coté Eglise -> Gérardmer : l'accès se fera par la route du neuné, RD8.  
-> Corcieux et Saint Dié : l'accès se fera par la neuné, RD8,  
voie communale du Noir Sapin
  - Riverains Coté opposé Eglise -> Les véhicules devront être stationné coté Eglise
  - Riverains Coté Mairie -> Gérardmer : l'accès se fera par la RD8.  
-> Corcieux et Saint Dié : Accès via voie communale du Noir Sapin

A noter :

- *La circulation des riverains sera établie dans la mesure du possible par les voies communales adjacentes suivant l'avancement du chantier et suivant le document établis ci-dessus*
- *L'accès aux riverains et la circulation des véhicules sera fera par la zone de chantier, ainsi il est important que la vitesse soit adaptée et limitée à une faible allure pour la sécurité de chacun et notamment des personnes qui y travaillent.*



## RESTER EN CONTACT

DIRECTION des routes et du patrimoine  
Unité Territoriale Est

Olivier Malé  
REER CEP Gérardmer-CES la Bresse



[ce-gerardmer@vosges.fr](mailto:ce-gerardmer@vosges.fr)



+33(0)3 29 38 53 88



LA VIE EN  
**VOSGES**  
le Département